



La Boussac

BULLETIN MUNICIPAL

N° 59 JUIN 2026





Madame, Monsieur,

À la suite des élections municipales de mars dernier, une nouvelle équipe s'est mise en place. Elle est composée pour moitié d'élus issus du précédent mandat et pour moitié de nouveaux élus. Ensemble, nous avons à cœur de poursuivre une action municipale concrète, responsable et tournée vers l'avenir, tout en restant à l'écoute et au plus près des habitants.

Les différentes commissions municipales ont été constituées et sont désormais placées sous la responsabilité de quatre adjoints. Vous pourrez découvrir cette nouvelle organisation au fil des pages de ce bulletin. Nous souhaitons également mettre à l'honneur les agents de nos services municipaux ainsi que les bénévoles de la bibliothèque, dont l'engagement quotidien contribue au bon fonctionnement de notre collectivité.

Les élections municipales ont également entraîné le renouvellement des représentants de la

Communauté de Communes Pays de Dol Baie du Mont-Saint-Michel ainsi que des différents syndicats qui accompagnent notre commune dans ses missions : le Syndicat de Landal, le Syndicat des Eaux de Beaufort ou encore le Syndicat des Bassins Côtiers de Dol.

Compte tenu de ces nombreux changements, nous avons choisi de ne consacrer ce premier bulletin de la mandature qu'à la présentation de ces instances, de leur composition et des principales informations pratiques les concernant.

Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour un bulletin plus complet, qui reviendra sur les actions et projets menés sur notre commune.

D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et d'excellentes vacances.

Christine FAUVEL
Maire de La Boussac

Mairie de LA BOUSSAC 13, rue du Mont-Saint-Michel 35120 LA BOUSSAC Tél. 02 99 80 01 23

Email. : secretariat@laboussac.fr
Site internet : www.laboussac.fr
Application mobile : [Intramuros](#)

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Le mercredi 14h00 à 16h30

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	Christine FAUVEL	Sur rendez-vous
1 ^{er} adjoint	David VIGOUR	Mercredi de 14h à 15h sur rendez-vous
2 ^{ème} adjointe	Marie-Frédérique VITASSE	Mardi 10h-12h sur rendez-vous
3 ^{ème} adjoint	Daniel BOULMER	Sur rendez-vous
4 ^{ème} adjointe	Magali MÉNARD-CORVAISIER	Sur rendez-vous

Responsable de la publication
M^{me} Christine FAUVEL - Maire

Mise en page et impression (750 exemplaires)
Imprimerie Doloise

Comité de rédaction
Commission communication

Crédits photos
La mairie - Les associations



Christine FAUVEL,
Maire,
7^{ème} vice-présidente Communauté
de Communes Pays de Dol et de la
Baie du Mont Saint Michel
(Gestion et entretien du patrimoine)



David VIGOUR,
1^{er} adjoint (Finances, urbanisme,
environnement) et conseiller
communautaire



Marie-Frédérique VITASSE,
2^{ème} adjointe (Affaires scolaires,
enfance-jeunesse, affaires
sociales et bibliothèque)



Daniel BOULMER,
3^{ème} adjoint (Voirie, réseaux,
bâtiments, sécurité)



Magali MÉNARD CORVAISIER,
4^{ème} adjointe (Information-
communication, vie associative et
cimetière)

Conseillers municipaux



Monique MARTIN



Martine LAYER



Cyrille LOIZEAU



Jérôme CHAPDELAINE



Jean-Luc RABOURT



Pascaline MOULIN



Nadège RICHEUX



Fanny LEMENANT



David NOËL



David BLANCHET

Les commissions communales

Madame Christine FAUVEL, Maire,

est Présidente de droit de toutes les commissions communales

Commission voirie-bâtiments

Daniel BOULMER
David VIGOUR
Jérôme CHAPDELAINE
David NOËL
Jean-Luc RABOURT
David BLANCHET
Martine LAYER

Commission finances

David VIGOUR
Magali MÉNARD-CORVAISIER
Jérôme CHAPDELAINE
Cyrille LOIZEAU
Fanny LEMENANT
Nadège RICHEUX

Commission vie associative bibliothèque-animations

Magali MÉNARD-CORVAISIER
Marie-Frédérique VITASSE
Martine LAYER
Monique MARTIN
Pascaline MOULIN

Commission PLU urbanisme-environnement

David VIGOUR
Marie-Frédérique VITASSE
Daniel BOULMER
Magali MÉNARD-CORVAISIER
Cyrille LOIZEAU
Pascaline MOULIN

Commission information communication

Magali MÉNARD-CORVAISIER
David VIGOUR
Marie-Frédérique VITASSE
Nadège RICHEUX
Pascaline MOULIN
Martine LAYER
Cyrille LOIZEAU

Commission enfance jeunesse-école-affaires scolaires

Marie-Frédérique VITASSE
Fanny LEMENANT
Cyrille LOIZEAU
Nadège RICHEUX
Martine LAYER
Monique MARTIN

Commission d'appel d'offres

Titulaires : David VIGOUR, Magali MÉNARD-CORVAISIER, David NOËL

Suppléants : Daniel BOULMER, Marie-Frédérique VITASSE, David BLANCHET

Représentations extérieures

Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal (assainissement collectif)

Titulaires :
Christine FAUVEL
Daniel BOULMER

Suppléant :
Jean-Luc RABOURT

Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort (eau potable)

Titulaire :
David VIGOUR

Suppléante :
Martine LAYER

Syndicat Intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (eau et milieux aquatiques)

Titulaires :
Christine FAUVEL

Suppléant :
Cyrille LOIZEAU

Commission Locale de l'Eau

Christine FAUVEL

Syndicat Départemental d'Energie 35

Daniel BOULMER

COSBREIZ

Fanny LEMENANT

Correspondant défense

Jérôme CHAPDELAINE

Référents frelons asiatiques

Cyrille LOIZEAU
David BLANCHET

Référents bocage

Cyrille LOIZEAU
David BLANCHET

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal. Il joue un rôle essentiel dans l'animation de la politique sociale de notre commune.

Le CCAS est géré par un **conseil d'administration** présidé par le Maire. Il est composé :

- De membres élus par le conseil municipal ;
- De membres nommés par le maire.

Le CCAS s'engage activement pour le dynamisme local et le lien social :

- **Soutien associatif** : Versement de subventions aux associations œuvrant dans le domaine social.

- **Petite enfance** : Organisation de la traditionnelle fête des naissances au mois de juin.

- **Séniors** : Organisation du repas annuel des aînés en octobre.

Information importante Par décision du Conseil d'administration en date du 17 juin 2026, et afin de préserver cette belle tradition, nous avons choisi de concentrer notre effort de solidarité sur les plus anciens.

À compter de cette édition d'octobre 2026 : La gratuité du repas sera exclusivement réservée aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Nouveau conseil d'administration suite aux élections du 15 mars 2026



Absente sur la photo : Madame Monique MARTIN

Présidente

M^{me} Christine FAUVEL

Les membres élus

M^{me} Marie-Frédérique VITASSE

M^{me} Martine LAYER

M^{me} Monique MARTIN

M^{me} Pascaline MOULIN

M^{me} Nadège RICHEUX

les membres désignés

M^{me} Pierrette DUMAS

M^{me} Marie-France SEVESTRE

M^{me} Odile MABILE

M^{me} Rolande LEDÉDENTÉ

M^{me} Marlène GATEBLÉ

Le personnel communal

Le service administratif

Madame Estelle RIVIÈRE, assistante administrative

Madame Joëlle COURTEFOIS, secrétaire générale de mairie

Horaires accueil secrétariat : lundi au vendredi matin : 8h30 – 12h30 et mercredi après-midi : 14h-16h30



Le service agence postale communale

Madame Yolande HONORÉ, agent administratif

Madame Gladys POTDVIN, agent administratif

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h et mercredi : 9h-12h15

Le service technique

Monsieur Philippe SORIN, agent technique polyvalent

Monsieur Sébastien ROUPIE, agent technique polyvalent

Monsieur David THIEULANT, agent technique polyvalent

Madame Nadine THEPAUT, agent d'entretien et de location des salles



Le service périscolaire

Madame Héloïse ALINE, ATSEM

Madame Catherine POLGE, ATSEM

Madame Martine LEGROS, agent de restauration

Madame Elodie BELLOT MARCHAND, agent d'entretien

Madame Sandrine BLIÉ, agent d'entretien

Madame Lorna BODIN, agent d'entretien



La bibliothèque : les bénévoles

Madame Marcelle GET

Monsieur Joris BEAUMONT

Madame Béatrice MAILLARD

Madame Eliane BAROUTI

Madame Joëlle GOURDIN

Madame Corinne JAMIN

Madame Françoise COSTARD



Absentes sur la photo : Madame Christine NOËL et Madame Marie-Thérèse CHAPELAIN

Horaires d'ouverture :

Mercredi 10h30-12h30

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h

Fermé le samedi pendant les vacances scolaires

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES - SONO-HIFI-VIDÉO INCLUS (TARIFS FORFAITAIRES TTC)

	Associations Communales et intercommunales (pays de Dol)	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)
Petite salle la journée	120 €	250 €	350 €	70 €
Petite salle forfait week-end	200 €	350 €	500 €	120 €
Salle entière la journée	170 €	350 €	550 €	100 €
Salle entière la journée forfait week-end	270 €	550 €	750 €	160 €
Location vaisselle	Forfait de 60 €			
Caution 1000 € et Pénalité de nettoyage 300 €				

Tarifs de location de la salle associative de l'ancienne mairie (tarifs TTC)

Particuliers commune et extérieur	75 €
Associations	Gratuit

Il ne sera pas demandé de caution pour la location de ladite salle.

Communauté de Communes Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel

Le président



Installation du Conseil communautaire

Le 9 avril dernier, les 41 conseillers communautaires de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel se sont réunis pour la séance d'installation du Conseil communautaire, marquant le début du mandat 2026-2032.

Cette séance avait notamment pour objet l'élection du Président ainsi que des Vice-Président(e)s de l'intercommunalité.

À l'issue des votes, François Mainsard, Maire de Roz-Landrieux, a été élu Président de la Communauté de communes. Il succède à Denis Rapinel.

Les 7 vice-présidents



Cette nouvelle équipe aura pour mission de conduire les projets et les actions de la Communauté de communes au service du développement et de l'attractivité du territoire pour les six années à venir.





Le syndicat intercommunal des eaux de Landal

Le SIE de Landal gère la compétence du service public de l'assainissement collectif pour 10 communes adhérentes Baguer-Pican, Epiniac, La Boussac, Pleine-Fougères, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Broladre, Saint-Georges-De-Gréhaigne, Saint-Marcen et Trans-La Forêt.

Les missions du SIE de Landal

- Travaux de mise en conformité aux règles de sécurité,
- Renouvellement du génie civil (réseau et stations d'épuration),
- Entretien des abords des stations (espaces verts, voirie, clôtures, nuisibles).

Les délégués du SIE de Landal

Le comité syndical est composé de 20 délégués titulaires (2 par commune + 1 suppléant).

Le bureau du SIE de Landal

L'ensemble des délégués se sont réunis le 8 avril 2026 à Roz-sur-Couesnon pour désigner le président et les 4 vice-présidents composant le bureau du syndicat.

- Président - M. Christophe FAMBON (Roz-sur-Couesnon)
- 1^{er} vice-président - M. Louis LEPORT (Saint-Marcen)
- 2^{ème} Vice-présidente - Mme Sylvie RAME-PRUNAU (Epiniac)
- 3^{ème} Vice-président - M. Louis THEBAULT (Pleine-Fougères)
- 4^{ème} Vice-présidente — Mme Janine LEJANVRE (Trans-La-Forêt)

Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal

Hôtel d'entreprises Energie B@ie
1 parc d'activités Le Point du Jour - 35610
SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE
Tél. : 02-99-80-04-45 – contact@silandal.fr

Horaires d'accueil :

Lundi et vendredi de 9h30 à 17h30
Mardi et Jeudi de 8h30-13h00 et 13h30-16h30

Véolia Eau

32 rue de la Rouelle
Z.A. Les Rolandières - 35120 DOL-DE-BRETAGNE
23 rue Augustin Fresnel - 35400 SAINT-MALO
Tél. : 02-99-82-87-64
Numéro unique non surtaxé (7j/7 et 24h/24): 09 69 32 35 29

Les Eaux de Beaufort

Le Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort, chargé de l'alimentation en eau potable des habitants des 35 communes du Nord du département d'Ille-et-Vilaine, a réuni ses élus ce mercredi 20 mai 2026 à la salle de PLERGUER dans le cadre de l'installation du nouveau comité syndical.

Ce syndicat est composé de 35 délégués titulaires et de 35 suppléants, correspondant au nombre de communes représentées. Ainsi, chaque commune bénéficie de deux représentants de proximité, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, offrant aux habitants un interlocuteur à l'écoute, également ambassadeurs de l'eau.

Les délégués représentants votre commune sont :

- Délégué titulaire : VIGOUR David

• Délégué suppléant : LAYER Martine

Ce comité a également été l'occasion de rappeler le rôle essentiel de l'eau dans notre quotidien. Indispensable à notre santé et à notre qualité de vie, l'eau du robinet constitue une ressource précieuse qu'il est essentiel de préserver !

Notre équipe vous accueille dans ses locaux :

Les eaux de beaufort
32 Rue de la Rouelle
35120 Dol-de-Bretagne

Pour nous contacter :

Téléphone : 02 99 40 08 33

E-mail : contact@eaux-beaufort.fr



Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)



De gauche à droite : Marcel LE MOAL (2^{ème} VP), Charlotte GREGOIRE (1^{ère} VP), Christophe FAMBON (Président), Christelle BROSELLIER (3^{ème} VP), David JULLIEN (4^{ème} VP).

Christophe FAMBON, réélu Président du SBCDol pour coordonner la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Suite aux dernières élections municipales, les membres du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) se sont réunis le 12 mai 2026 à Baguer-Pican pour installer le nouveau comité syndical et élire leurs président et vice-président.e.s.

Christophe FAMBON, délégué de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont

St-Michel et Maire de Roz-sur-Couesnon a été élu à la présidence du SBCDol. Il s'agit de son quatrième mandat à la tête du syndicat. Celui-ci a remercié chaleureusement les membres de l'assemblée pour la confiance témoignée.

Pour l'accompagner dans ce mandat, 4 vice-président.e-s ont également été élu.e-s :

- 1^{ère} vice-présidente : Charlotte GREGOIRE (Communauté de communes du Pays de Dol - Maire de Dol-de-Bretagne)
- 2^{ème} vice-président : Marcel LE MOAL (Saint-Malo Agglomération - Maire de Cancale)
- 3^{ème} vice-présidente : Christelle BROSELLIER (Communauté de communes Bretagne romantique - Conseillère municipale de Mesnil Roc'h)
- 4^{ème} vice-président : David JULLIEN (Saint-Malo Agglo - Maire de Lillemer)

Ce nouvel exécutif s'engage dès aujourd'hui à poursuivre les efforts de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques pour répondre aux défis climatiques des bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Besoin d'infos, contactez-nous !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières
35120 DOL DE BRETAGNE

02.57.64.02.54 / contact@sage-dol.fr
www.sage-dol.fr / facebook : @SBCDol

Pays de Saint Malo Communauté



À la suite du Conseil d'installation du 20 mai 2026, un nouveau bureau exécutif a été élu pour assurer le pilotage de la coopération à l'échelle du pays de Saint-Malo.

Sont ainsi élus :

- Président : Louis THEBAULT
- 1^{er} Vice-président : Gilles LURTON
- 2^e Vice-président : Arnaud SALMON
- 3^e Vice-président : Benoît SOHIER
- 4^e Vice-président : François MAINSARD

- 6^{ème} membre du bureau : Jean-Francis RICHEUX
- 7^{ème} membre du bureau : Marie BURGALETA BOUVIER
- 8^{ème} membre du bureau : Philippe FOURNEYRON
- 9^{ème} membre du bureau : Philippe ROULLÉ
- 10^{ème} membre du bureau : Georges DUMAS
- 11^{ème} membre du bureau : David BUISSET
- 12^{ème} membre du bureau : Sylvie DUGUÉPÉROUX

Le nouveau Bureau aura pour mission de poursuivre les actions de coopération et de développement au service du territoire et de ses habitants.

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D Toussaint	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Armistice	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Fête nationale	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Assomption	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Noël
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M Reportée au 02/10	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J

LA BOUSSAC

Fermeture des services le 29/09/2026. Les collectes sont reportées ou avancées.

Jours de collecte du recyclage

Jours de collecte des ordures ménagères

Un doute, une question ?
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h (16h le vendredi)
valorisons@ccdol-baie-sm-bzh
0 805 691 343 Service & appel gratuits

Le tri des déchets

Pour éviter ces erreurs de tri dans les bacs d'ordures ménagères, pensez à vous référer au mémo tri ci-joint



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER

TOUS LES PAPIERS

BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON

EMBALLAGES EN METAL

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

DEPUIS 2022

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

À TRIER

À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU COLLECTIF

ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, COQUELLES D'ŒUFS

MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT

À JETER

OU À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE. UN DOUTE ? CONTACTEZ VOTRE COLLECTIVITÉ.

VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS

ORDURES MÉNAGÈRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

0 805 691 343 Service & appel gratuits

#SUIVEZMOI

sur CONSIGNESDETIL.FR



CITEO

AGENDA

2^{ème} SEMESTRE 2026

Dates	Événements
18 juillet	Concours de palets 20h – bal populaire - Comité des Fêtes 23h – feu d'artifice - Commune
13 septembre	les Classes 5 et 6
4 octobre	Concert - Les Cœurs de Vésins
9 octobre	Nellie OLESON enflamme les années 80 - Club de l'Amitié
10 octobre	Octobre rose - Comité des Fêtes
11 octobre	Repas du CCAS
11 novembre	Commémoration Armistice 1918
5 décembre	Commémoration Guerre d'Algérie
12 décembre	Marché de Noël - Comité des Fêtes

RENSEIGNEMENTS UTILES

Agence postale communale	02 99 58 24 31
Cabinet médical	02 99 80 01 89
Cabinet infirmier – 28 ter rue des Lavandières	02 99 80 03 46
Cabinet infirmier – 1 allée de l'Ecole	06 47 61 13 74
Cabinet kinésithérapeute 28 ter rue des Lavandières	02 99 80 04 98
Ecole publique (maternelle et primaire)	02 99 80 02 66
Ecole service périscolaire	
Garderie 7h15 à 8h40 et de 16h45 à 18h45	02 23 16 34 33
Restaurant scolaire 10h30 à 12h	02 57 64 08 67
SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17